Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260617-35DEL2026-DE

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**
**ARRONDISSEMENT DE PONTIVY**
**COMMUNE DE MOHON**

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 JUIN 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL– DCM2026.06.12 - 05**
**Objet : PLOËRMEL COMMUNAUTÉ- RÉVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION-ANNEE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 12 juin à 19 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 8 juin 2026 qui leur a été adressée le 8 juin 2026 par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Madame DENIS Josiane, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 8 juin 2026.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mme DENIS Josiane Maire et Présidente de séance, Mme BOUTE Marie-Annick, Mr LE QUEUX Pascal, Mme CLÉRO Anne-Marie, Mr DELATTE Didier, Mme GUILLEMAUD Edith, Mr LE MÉRO Laurent, Mr PIROU Christophe, Mme HONORÉ Sylvie, Mme LERCH Cathy, Mr RONCIERE Anthony, Mr BIGORGNE Cédric.

Était absent donnant pouvoir :

Étaient absents : Mme MOCHEL Josiane, Mme QUESTROY Nathalie et Mr HOUEIX Ludovic.

Nombre de Conseillers :

| Membres en exercice | Membres présents | Membres donnant pouvoir | Suffrages exprimés |
|---|---|---|---|
| 15 | 12 | 0 | 12 |

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Présidente de séance : Madame DENIS Josiane.

Secrétaire de séance : Madame CLÉRO Anne-Marie.

**********

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260617-35DEL2026-DE

**DELIBERATION DCM2026.06.12- 05 – PLOËRMEL COMMUNAUTÉ- RÉVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION- ANNEE 2026**

Présentation de la demande
Autorisation de prise en charge financière
Délibération à prendre

Rapporteur : Madame DENIS Josiane, Maire

**********

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°CC-165/2025, en date du 27 novembre 2025, portant adoption du pacte fiscal et financier 2026/2028 de Ploërmel Communauté,

Vu la délibération DCM2025-12-12, en date du 12 décembre 2025 portant adoption du pacte fiscale et financier 2026-2028 prise par la Commune de Mohon,

Vu la délibération n°CC-098/2026, en date 26 mai 2026, portant sur la révision libre des attributions de compensation pour 2026 de Ploërmel Communauté,

Considérant que le montant des attributions de compensation peut être librement fixé par délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes membres concernées en tenant en compte des évaluations issues du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver le reversement des IFER issus du Pacte fiscal et financier pour la période 2026-2028 et la révision libre des attributions de compensation pour l'année 2026 comme présentés dans la délibération prise par le conseil communautaire ci-jointe en annexe ;

**LE CONSEIL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260617-35DEL2026-DE

Le Maire propose de voter à main levée,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| PRESENTS | 12 |
| DONNANT POUVOIR | 00 |
| VOTANTS | 12 |
| NE PREND PAS PART AU VOTE | 00 |
| ABSTENTIONS | 00 |
| SUFFRAGES EXPRIMES | 12 |
| MAJORITE ABSOLUE | 07 |
| **POUR** | **12** |
| CONTRE | 00 |

- Donne un avis favorable au reversement des IFER issu du Pacte Fiscal et Financier 2026-2028 et à la révision libre des attributions de compensation pour l'année 2026 comme présentés dans la délibération n°CC-098/2026, en date du 26 mai 2026 prise par le conseil communautaire de Ploërmel Communauté.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 16 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Mme CLÉRO Anne-Marie

Le Maire,

Mme DENIS Josiane